

Ouagadougou, le 11 OCT 2022

N° 22-00676 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE SECRETAIRE GENERAL CHARGE DE L'EXPEDITION
DES AFFAIRES COURANTES

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjointes des Affaires Culturelles, session 2022.**

Ce sont :

ADJOINTS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NIKIEMA SAIDOU	265711J	B7879636	09/10/93
2°	BELEMTUGRI W-P. AHMED VIVIEN DÉSIRÉ	215112H	B8989961	09/03/82
3°	NANA SIRINATOU	326881C	B14023753	24/05/86
4°	NIKIEMA CLEMENT	266105N	B17062013	31/12/89
4°	BARA ALIDOU	267293V	B12225561	12/05/86

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO OUMAROU	330315W	B7998872	04/03/85
2°	GOUBGOU TALATO HAROUNA	255691Y	B15167590	13/01/87
3°	SAMPO SIDBENEWENDE PELAGIE THERESE D	251167Y	B11025973	01/10/83

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National

